

BILAN 2019

Accueil - Réinstallation - Retour volontaire



CONTACT

Fedasil

Siège central

Rue des Chartreux 21

B-1000 Bruxelles

T +32 2 213 44 11

info@fedasil.be

www.fedasil.be



Deze balans is ook verkrijgbaar in het Nederlands.

This review is also available in English.

Éditeur responsable : **Jean-Pierre Luxen**, directeur général | Responsable de la rédaction : **Mieke Candaele** | Coordination : **Axel Delers**, **Benoît Mansy** | Lay-out : **Lisemarie Van Loon** | Photos : **Fedasil**, **Layla Aerts**, **Eric de Mildt**, **Photo News** | Traductions : **Fedasil**, **Oneliner** | Impression : **Zwartopwit** (imprimé sur papier recyclé) | Tous droits réservés - Aucun extrait de cet ouvrage ne peut être reproduit sous quelque forme que ce soit, électronique, mécanique, par photocopie, film ou autre, sans le consentement écrit et préalable de l'éditeur | Bruxelles, juin 2020.

Photo de couverture : Centre d'accueil de Mouscron © Fedasil/Layla Aerts

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019	6
ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE	10
RÉINSTALLATION DE RÉFUGIÉS	19
RETOUR VOLONTAIRE	21

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



J'ai le plaisir de partager avec vous le bilan 2019 de l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile.

Un bilan marqué par l'augmentation du nombre de personnes

accueillies par Fedasil et ses partenaires.

Notre réseau d'accueil est progressivement arrivé à saturation, en raison de la hausse (relative) des demandes d'asile, mais aussi à cause de l'allongement de la durée du traitement des dossiers par les instances d'asile et par les nombreuses fermetures de places imposées après la crise de 2015-2016. En conséquence, Fedasil a été contraint d'ouvrir en urgence et temporairement de nouveaux centres d'accueil - plus de 5.000 places ont été créées en 2019.

Mais à l'heure où vous lisez ce rapport, ce contexte de crise de l'accueil est bien entendu occulté par une autre crise, sanitaire cette fois-ci, beaucoup plus médiatisée, et qui nous a poussés à adapter considérablement notre manière de travailler.

Face à l'épidémie de Covid-19, Fedasil a pris ses responsabilités. Tout au long de la période de confinement, Fedasil a investi énormément en matière de prévention et de sensibilisation. Les mesures de précaution strictes s'appliquent

de la même manière aux demandeurs d'asile qu'à la population belge. En ce sens, nous suivons les recommandations des autorités fédérales de santé publique et nous adaptons constamment nos mesures aux nouvelles décisions. Nous veillons aussi à communiquer de manière permanente et transparente avec les gouverneurs et les bourgmestres des communes concernées.

Ensemble, c'est tout notre secteur qui a, je le pense, géré intelligemment cette période inédite. Le respect des mesures préventives, le suivi médical permanent, la force et le courage de notre personnel qui s'est retrouvé en première ligne nous ont permis de garder la situation sous contrôle dans tous les centres d'accueil.

Aujourd'hui, nous sommes entrés dans une nouvelle phase, tout aussi complexe puisqu'il s'agit de retrouver progressivement notre fonctionnement normal. Nul doute qu'une fois encore nous pourrions trouver en interne, mais aussi avec nos partenaires, les ressources nécessaires pour mener à bien ce nouveau défi.

Le moment est aussi venu d'anticiper la reprise des demandes d'asile. Pour cette raison, Fedasil doit poursuivre la recherche de places afin de garantir l'accueil de toutes les personnes qui y ont droit. Cela reste le sens même de notre travail.

Je vous souhaite une agréable lecture.

Jean-Pierre Luxen,
30 juin 2020

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

01 Vu le besoin de places d'accueil, Fedasil continue à augmenter sa capacité d'hébergement. Un nouveau centre temporaire ouvre à Zaventem. Le bâtiment (un immeuble à bureaux) avait déjà été utilisé par Fedasil lors de la précédente crise de l'asile (2015-2016).



02 Maggie De Block, ministre de l'Asile et de la Migration, décide d'augmenter temporairement la capacité d'accueil via la création de 3.250 nouvelles places.

02 Fedasil décide de rouvrir le centre d'accueil à Mouscron. Le site avait déjà été utilisé pour les demandeurs d'asile en 2015-2016. Le centre était alors géré par une société privée.



03 La Croix-Rouge ouvre également deux centres temporaires, à Malines et à Jambes. D'autres centres Croix-Rouge ouvriront plus tard dans l'année, notamment à Leopoldsborg, Jalhay et Messines.

04 Les opérations de réinstallation de réfugiés en Belgique reprennent avec l'arrivée d'un premier groupe de réfugiés syriens. Le programme de réinstallation était suspendu depuis octobre 2018 en raison de la saturation du réseau d'accueil.

04 Le 24 avril, le centre Fedasil de Broechem est frappé par un événement tragique : le corps sans vie d'un enfant demandeur d'asile est retrouvé sur le site du centre d'accueil. Une situation exceptionnelle pour Fedasil. Le personnel et la famille du petit Daniel reçoivent de nombreuses marques de soutien.



05 L'arriéré auprès des instances d'asile prolonge la durée de séjour dans les structures d'accueil. Les départs des résidents sont en baisse avec, au mois de mai, un record de moins de 1.000 demandeurs d'asile qui quittent le réseau d'accueil.

06 À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés, Fedasil et ses partenaires organisent un grand tournoi de football à Tubize, auquel 41 équipes participent ! Le centre Croix-Rouge de Jambes remporte le tournoi, tandis que le centre Fedasil de Mouscron est élu meilleur supporter.



06 Fedasil compte un nouveau centre temporaire, à Deurne (Anvers). Il propose notamment des places spécialisées pour les personnes moins valides et leur famille.

07 Fedasil ouvre un centre d'accueil temporaire à Couvin.

07 Le programme de réinstallation est de nouveau mis en pause, l'occupation dans les centres ne permet pas d'accueillir davantage de primo-arrivants.

07 L'occupation dans le réseau d'accueil continue à augmenter et dépasse le seuil critique des 94 %. Un grand nombre de centres dépassent même les 100 % d'occupation.

09 Des tentes sont progressivement installées dans plusieurs centres fédéraux pour créer des places d'accueil supplémentaires. Des containers d'habitation sont également commandés.



10 Le nombre d'arrivées dans les centres est constamment supérieur au nombre de sorties. Le record a été atteint en octobre : au cours de ce mois, 2.551 demandeurs ont intégré le réseau d'accueil et 1.578 en sont partis, soit 973 personnes supplémentaires accueillies en un mois.

10 Fedasil lance un site web pour les demandeurs d'asile. L'information est disponible en 12 langues, dont 8 en version audio. Il constitue aussi un outil pratique pour les travailleurs de première ligne : www.fedasilinfo.be.



10 Fedasil accueille temporairement des demandeurs d'asile à Senonchamps (Bastogne), dans un centre de vacances de la Défense. Le réseau d'accueil dépasse la barre symbolique des 25.000 places.

11 Deux nouveaux centres Fedasil ouvrent leurs portes à Theux (camping Polleur) et à Spa (centre de vacances de la Défense).



11

Le Conseil des ministres valide trois mesures : le recrutement de personnel supplémentaire pour les instances d'asile afin d'accélérer la procédure d'asile ; le concours d'autres services fédéraux pour la recherche de places et le recrutement ; le lancement d'un marché public adressé aux acteurs privés pour trouver et gérer de nouvelles places d'accueil.

11

Fedasil lance son projet « Reach Out » à l'intention des migrants à la rue (plus particulièrement les migrants en transit). L'objectif est d'établir une relation de confiance et d'informer les migrants sur les possibilités d'accueil et de soutien social, ainsi que sur les possibilités de retour.



11

À Bilzen, un bâtiment destiné à devenir un centre pour demandeurs d'asile est victime d'un incendie criminel. Fedasil condamne fermement cet acte et marque sa solidarité avec la Croix-Rouge flamande (future gestionnaire du site).

12

Le centre d'arrivée, situé dans les bâtiments du Petit-Château à Bruxelles, souffle sa première bougie. Il s'agit du point d'entrée unique pour les demandeurs d'asile en Belgique : en 2019, plus de 23.000 personnes y ont été accueillies.



12

Fedasil ouvre deux nouveaux centres temporaires, un à Zoutleeuw dans une ancienne maison de repos, et un autre à Bredene dans un logement pour classes de mer.

ACCUEIL DES DEMANDEURS DE PROTECTION INTERNATIONALE

L'année 2019 a été marquée d'une part par une hausse des demandes d'asile (+18 % par rapport à 2018), et d'autre part par une prolongation de la durée de séjour dans les structures d'accueil. En conséquence, le nombre de personnes accueillies par Fedasil et ses partenaires a constamment augmenté tout au long de l'année. Cette tendance s'observe en réalité depuis l'été 2018.

Hausse de l'occupation

En 2019, 23.158 personnes ont intégré le réseau d'accueil de Fedasil (+19 % par rapport à 2018). Les principaux pays d'origine étaient la Syrie, l'Afghanistan, la Palestine, El Salvador et l'Erythrée.

Dans le même temps, 15.875 personnes ont quitté le réseau d'accueil (-15 % par rapport à 2018). Il en résulte un solde IN/OUT positif de 7.283 personnes pour l'année 2019 (soit en moyenne, chaque mois, 600 personnes supplémentaires accueillies).

Ainsi, le réseau d'accueil est progressivement arrivé à saturation. Fin 2019, le taux d'occupation global était de 97 %, ce qui représente une augmentation de près de 10 % par rapport au début de l'année. Un grand nombre de centres dépassaient les 100 % d'occupation.

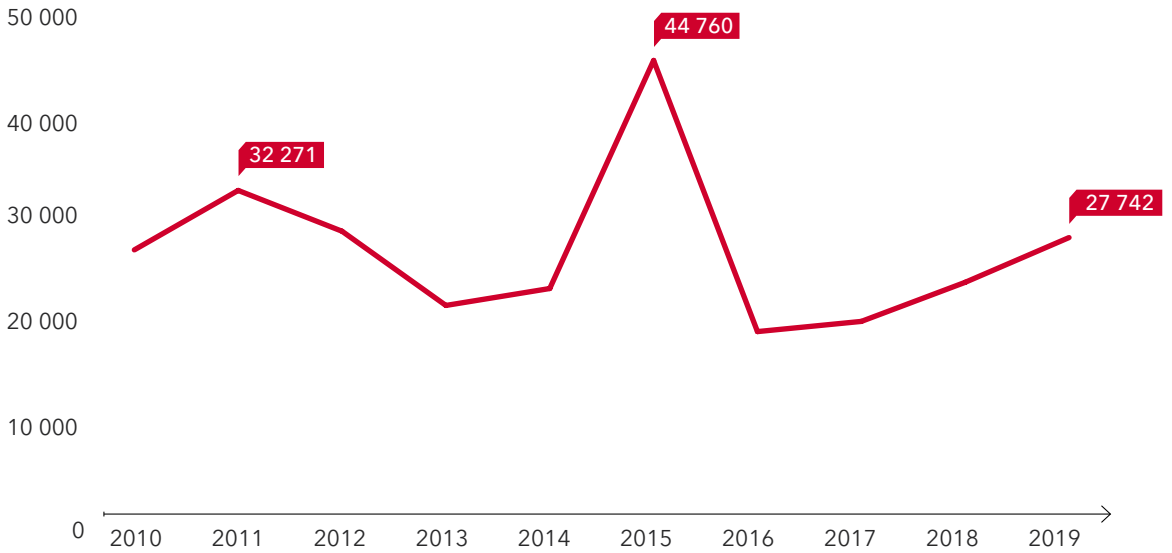
Création de places

Afin de garantir un nombre suffisant de lits disponibles, Fedasil a constamment augmenté sa capacité d'accueil, en concertation avec l'autorité politique et en collaboration avec ses partenaires d'accueil. De nombreux centres temporaires ont ouvert leurs portes, alors que des lits supplémentaires (parfois via l'installation de tentes et de containers) ont été rajoutés dans les centres existants. Au total, plus de 5.000 places ont été créées en 2019.

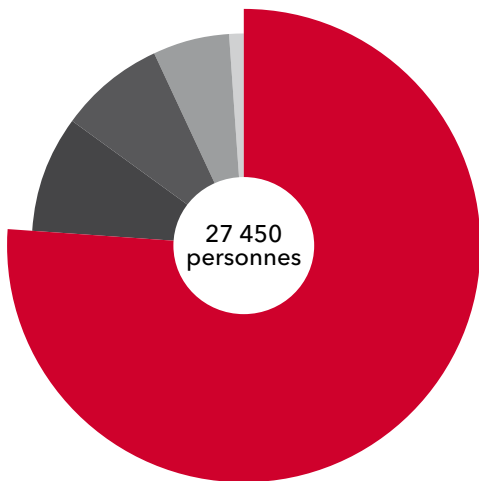
Fin 2019 le réseau compte 26.754 places réparties dans 69 centres collectifs et les logements individuels.

Plus d'infos sur www.fedasil.be

Nombre de personnes ayant introduit une demande de protection internationale (asile) en Belgique (source CGRA)



Demandes d'accueil au centre d'arrivée de Fedasil en 2019

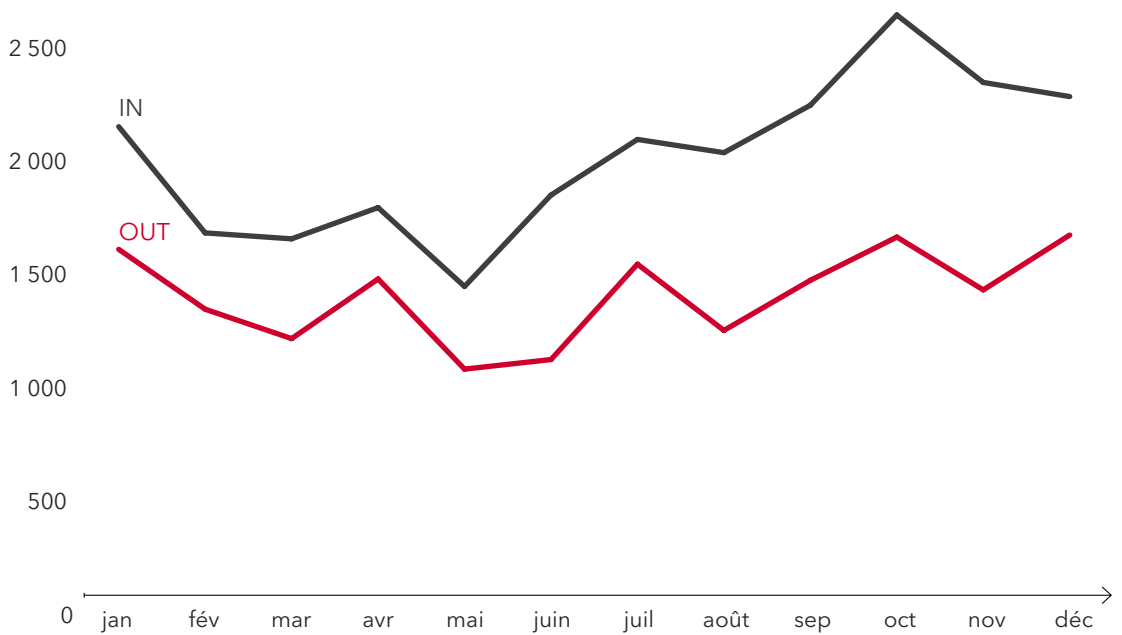


● Personnes accueillies (désignations)	23 158
● Personnes non accueillies	4 292
● No show*	2 780
● Demandes ultérieures**	2 559
● Fedasil pas compétent	1 700
● Ressortissants de l'UE	33
Total	27 450

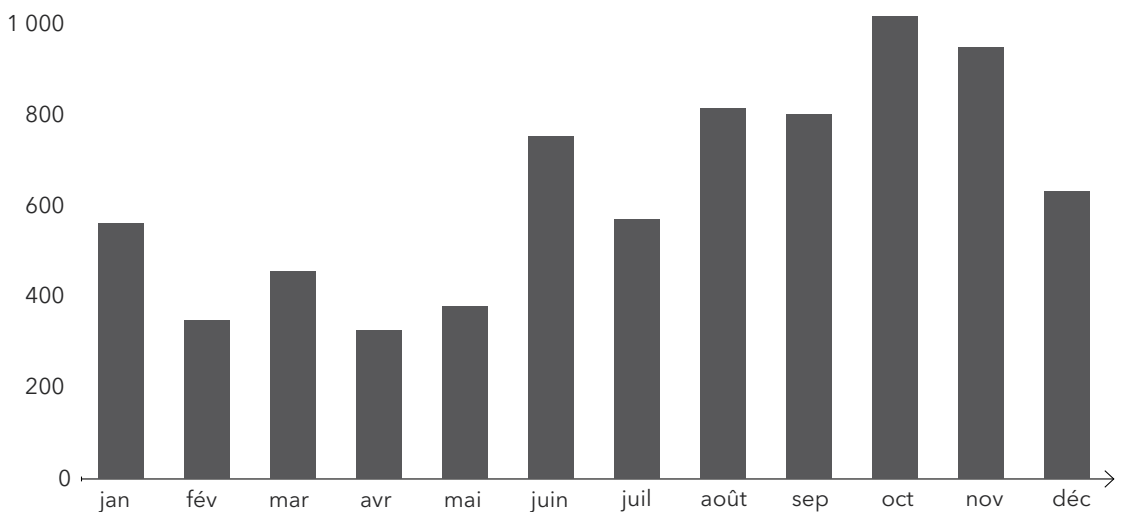
* Personnes qui ne souhaitent pas bénéficier d'une place d'accueil

** Le droit à l'accueil n'est pas automatique pour les personnes qui introduisent une 2ème demande de protection (ou ultérieure)

Entrées et sorties du réseau d'accueil en 2019



Entrées et sorties du réseau d'accueil en 2019 : solde IN/OUT

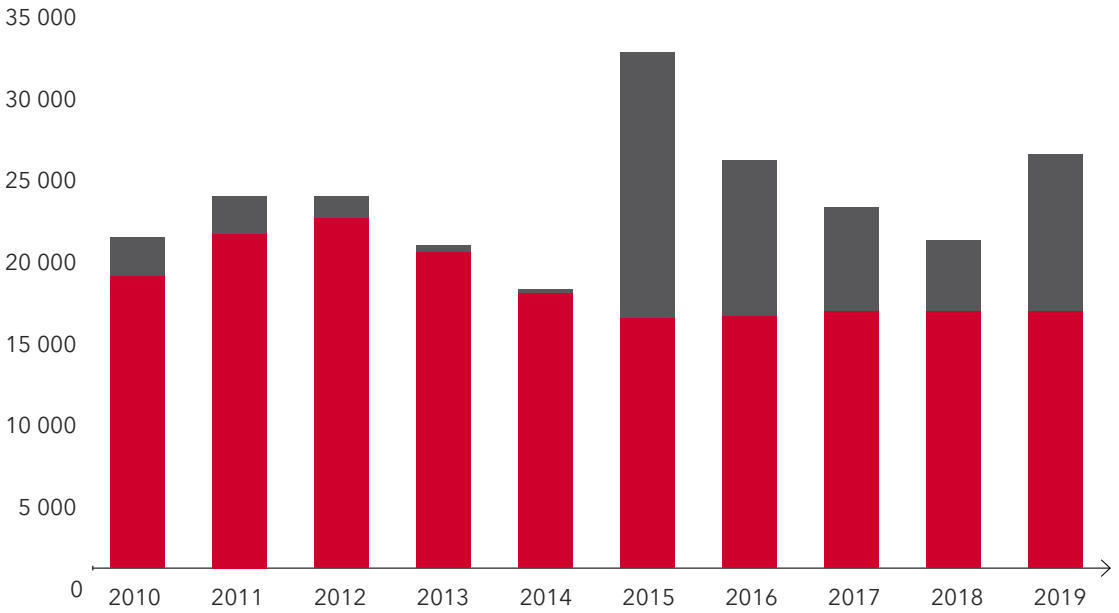


TOTAL	PERSONNES
IN	+ 23 158
OUT	- 15 875
Solde	+ 7 283

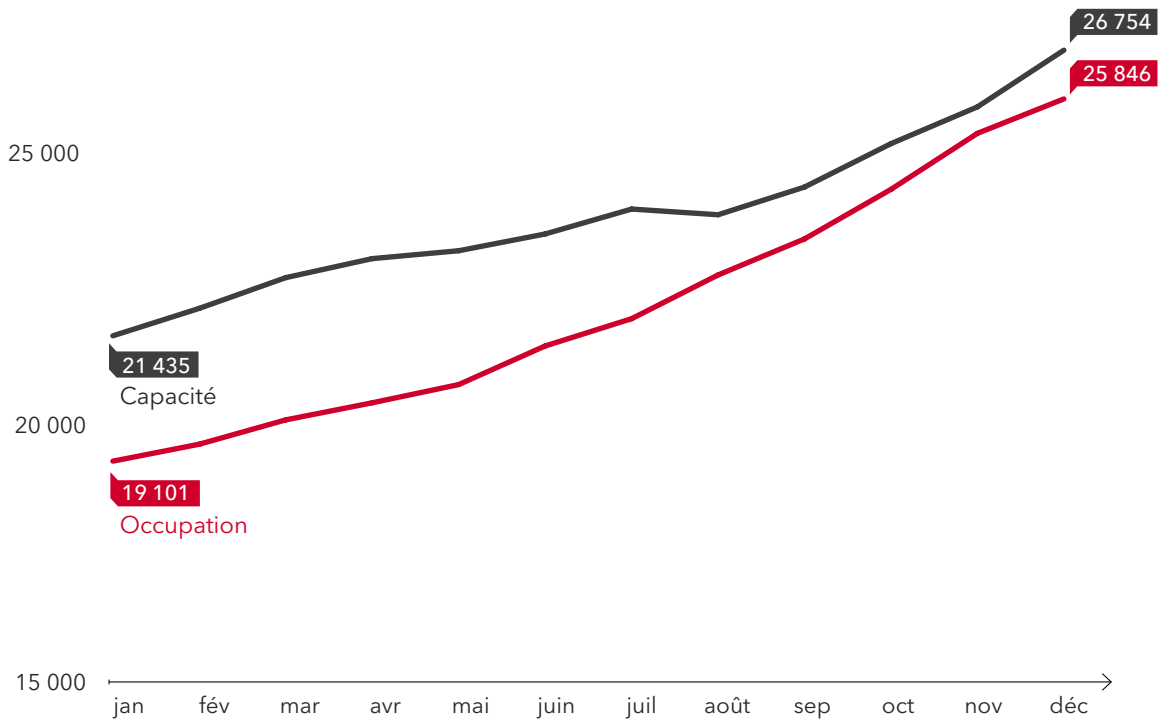
Évolution de la capacité d'accueil

Situation fin décembre de chaque année

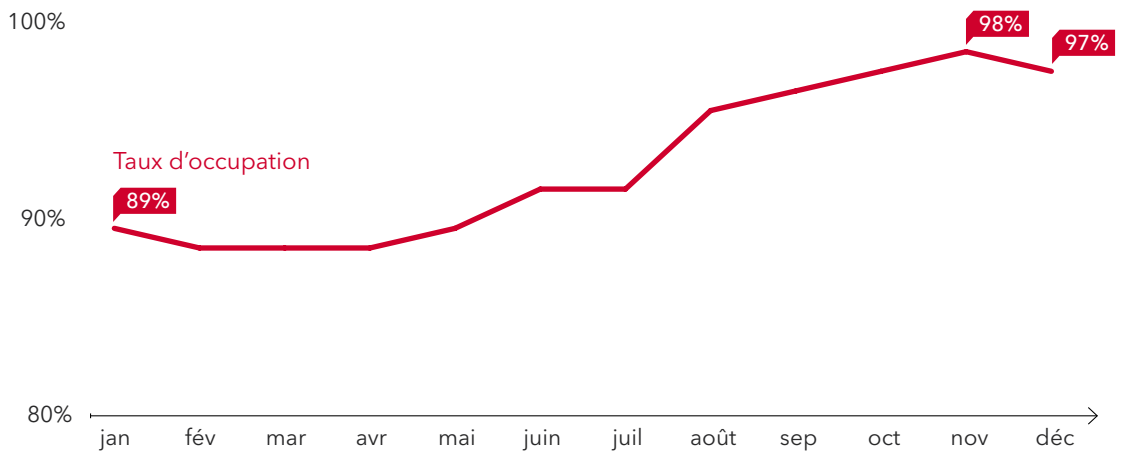
- Capacité d'accueil structurelle
- Capacité d'accueil temporaire et places tampon



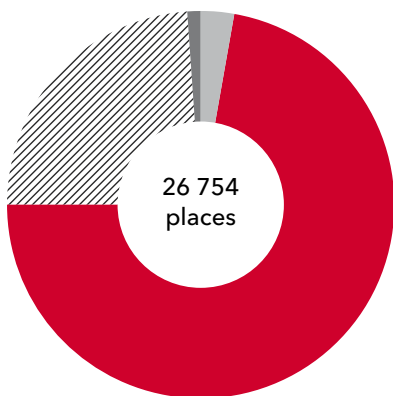
Evolution de la capacité d'accueil et de l'occupation en 2019



Evolution du taux d'occupation en 2019

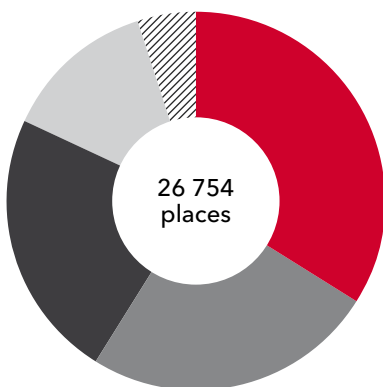


Types de places d'accueil / fin 2019



	CAPACITÉ	% TAUX D'OCCUPATION
● Accueil en 1ère phase Centre d'arrivée, COO pour Mena	839	87
● Logements collectifs Centres fédéraux, Croix-Rouge, Rode Kruis, Samusocial et autres partenaires	19 167	98
⊗ Logements individuels CPAS (initiatives locales d'accueil), Caritas, Ciré et autres partenaires	6 478	95
● Places ouvertes de retour Centres fédéraux	270	44
Total	26 754	97

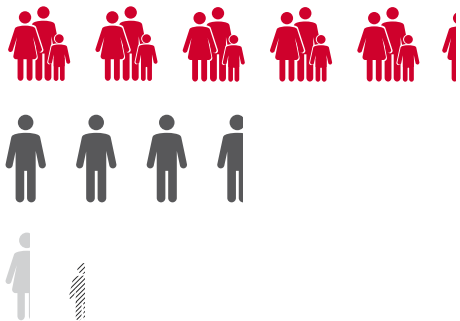
Contribution des opérateurs / fin 2019



	PLACES
● Fedasil	9 056
● Croix-Rouge francophone	6 716
● CPAS	6 014
● Rode Kruis Vlaanderen	3 627
⊗ Autres partenaires	1 341
Total	26 754

Profil des personnes accueillies / fin 2019

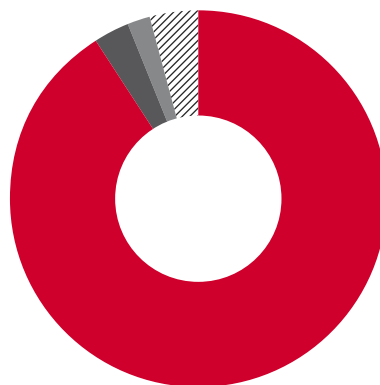
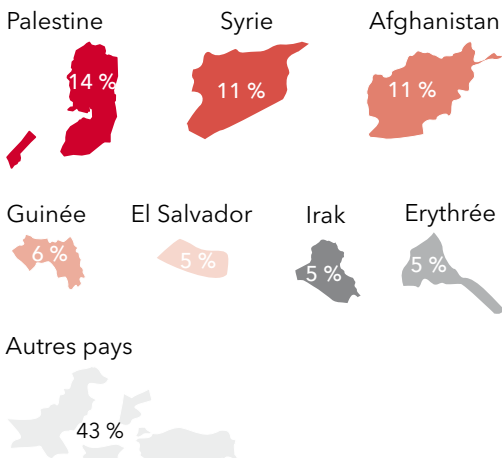
Chaque figure représente environ 10%



	%
● Familles	51
● Hommes isolés	37
● Femmes isolées	6
⊗ Mena (mineurs étrangers non accompagnés)	6

	%
● Hommes	66
● Femmes	34

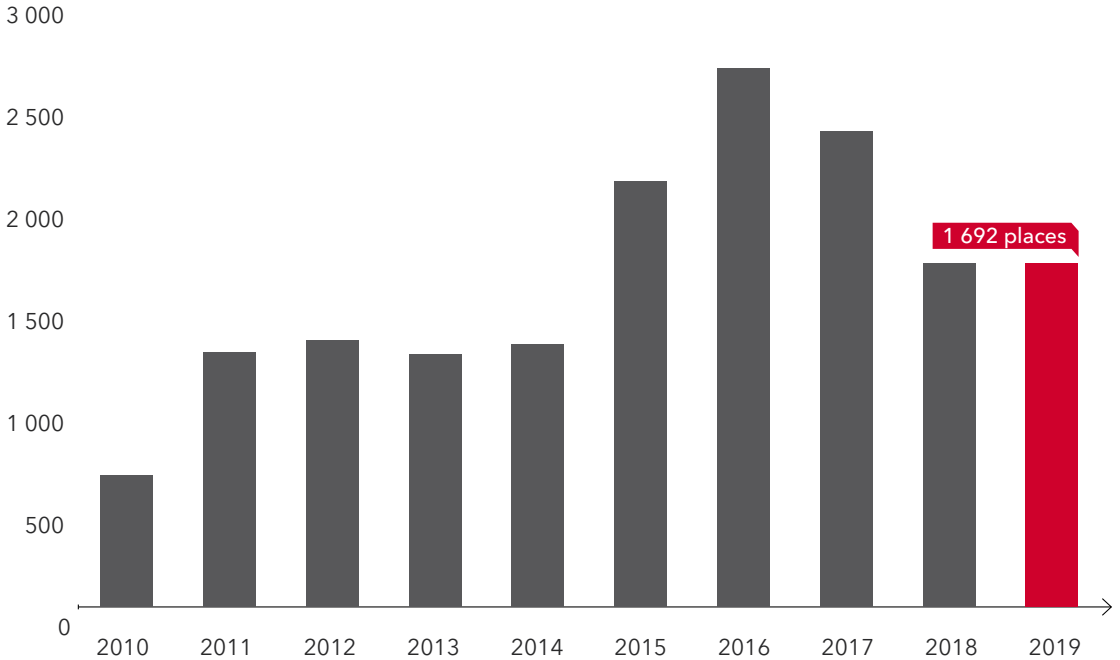
Statut administratif des personnes accueillies / fin 2019



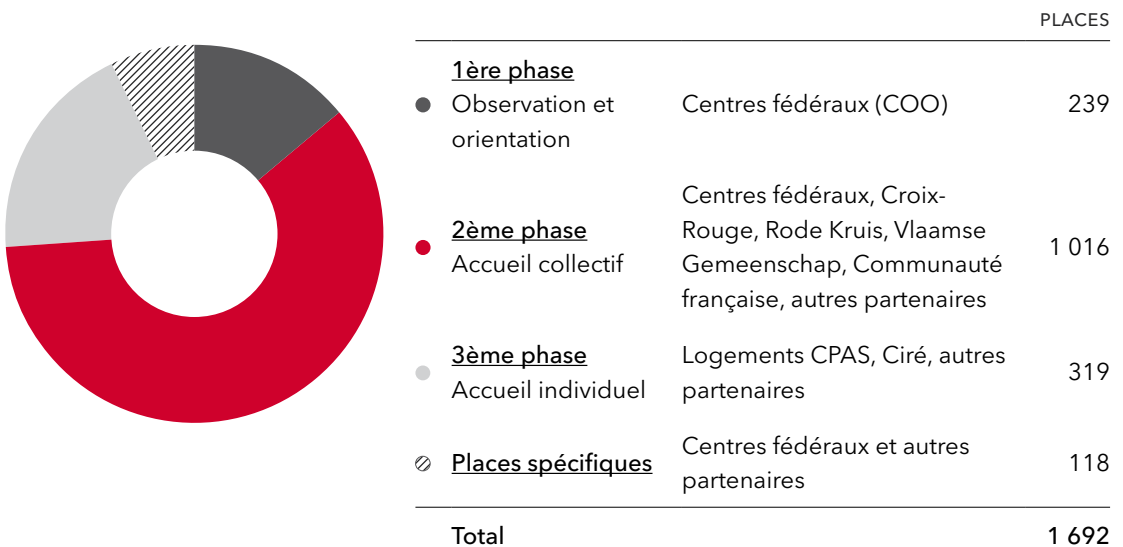
	%
● Demandeurs de protection internationale (y compris Mena) dont le dossier est en cours de traitement	91
● Personnes avec un titre de séjour (période de transition)	3
● Demandeurs de protection internationale multiple	2
⊗ Autres situations	4

Evolution de la capacité d'accueil pour mineurs étrangers non accompagnés (Mena)

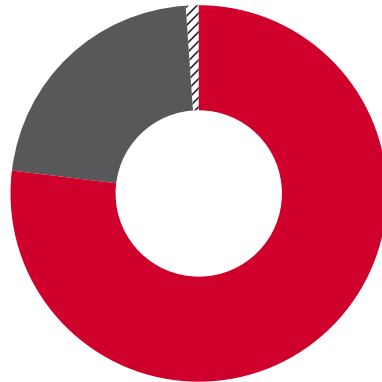
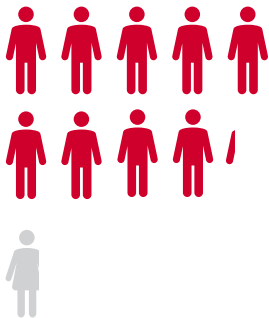
Situation fin décembre de chaque année



Mena : capacité par phase d'accueil / fin 2019



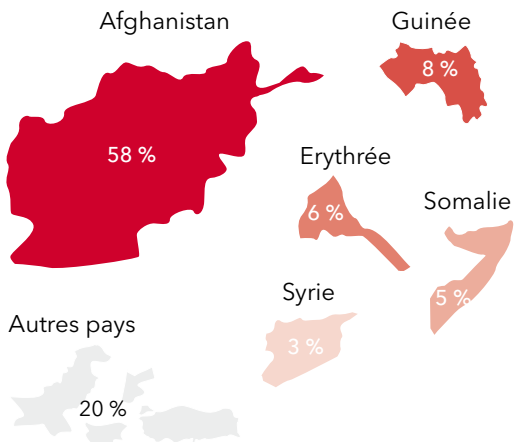
Profil des Mena accueillis / fin 2019



	%
● Garçons	91
● Filles	9

	%
● 16 ans et plus	77
● 12-15 ans	22
▨ 11 ans et moins	1

* Chaque figure représente environ 10%



RÉINSTALLATION DE RÉFUGIÉS

La Belgique est dotée depuis 2013 d'un programme structurel de réinstallation ('resettlement'). Notre pays s'est en effet engagé à accueillir chaque année un quota de réfugiés vulnérables.

Ces dernières années, ce sont principalement des réfugiés syriens de Turquie, du Liban et de Jordanie qui sont arrivées en Belgique. Notre pays a également accueilli des réfugiés congolais de la région des Grands Lacs et des réfugiés détenus en Libye, via le mécanisme de transit d'urgence du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés.

Pour la période 2018-2019, l'engagement de la Belgique était d'accueillir un total de 2000 réfugiés. Toutefois les opérations de réinstallation ont été suspendues à partir de juillet 2019. Cette situation s'explique par la saturation du réseau d'accueil de Fedasil. La Belgique a cependant

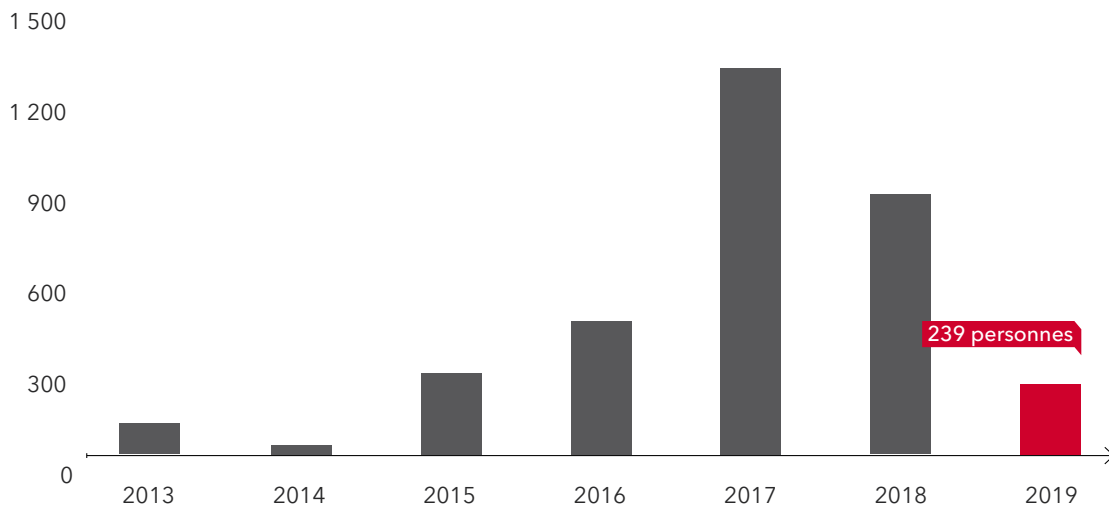
réaffirmé en 2020 vouloir poursuivre ses engagements en matière de réinstallation pour les années à venir.

En 2019, 239 personnes ont été réinstallées en Belgique, amenant le total à 1.119 personnes pour la période 2018-2019. Fedasil a mis l'accent sur la réforme et le développement de BELCO, l'orientation culturelle destinée aux réfugiés réinstallés. Entre 2013 et 2019, ce sont au total 3.290 réfugiés qui ont été réinstallés en Belgique, dont 88 % de Syriens.

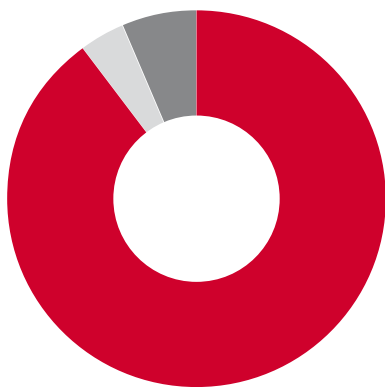
Le programme de réinstallation est financé par l'AMIF, le Fonds Asile, Migration et Intégration de l'Union européenne.

Plus d'infos sur www.reinstallation.be

Nombre de réfugiés arrivés en Belgique dans le cadre de la réinstallation



Profil des réfugiés réinstallés en 2019



PAYS D'ORIGINE	PAYS DE PREMIER ACCUEIL	PERSONNES
● Syrie	Turquie	215
● Syrie	Liban	9
● Syrie	Jordanie	15
Total		239



	PERSONNES
● Familles	234
● Hommes isolés	4
● Femmes isolées	1
Total	239

* Chaque figure représente environ 20 personnes

RETOUR VOLONTAIRE

2.426 migrants ont décidé de retourner chez eux en 2019 avec l'aide du programme de retour volontaire. 46 % d'entre eux ont bénéficié d'une aide supplémentaire pour faciliter leur réintégration dans le pays d'origine.

Moins de retours

Le nombre de retours volontaires continue de baisser. Par rapport à 2018, il s'agit d'une diminution de 19 % du nombre de personnes retournées.

Cette diminution se reflète au niveau des demandeurs d'asile, déboutés ou non, qui sont de moins en moins nombreux à choisir le retour volontaire, mais également au niveau des pays de destination (moins de retour en Géorgie et en Ukraine par exemple).

Sensibilisation

La majorité des personnes qui sont retournées étaient des étrangers sans titre de séjour valable (63 % des retours). Pour informer ceux-ci, Fedasil a par ailleurs élargi son réseau de partenaires au niveau des administrations et organisations locales : Liège, Anderlecht, Malines et le Limbourg ont désormais un projet de sensibilisation au retour.

Une nouvelle équipe de sensibilisation a également été mise sur pied en 2019 : les « outreachers » de Fedasil ont pour mission d'informer les migrants sans papier et à la rue (plus particulièrement les migrants en transit) sur les possibilités d'accueil, de soutien social et de retour.

Aide dans le pays de destination

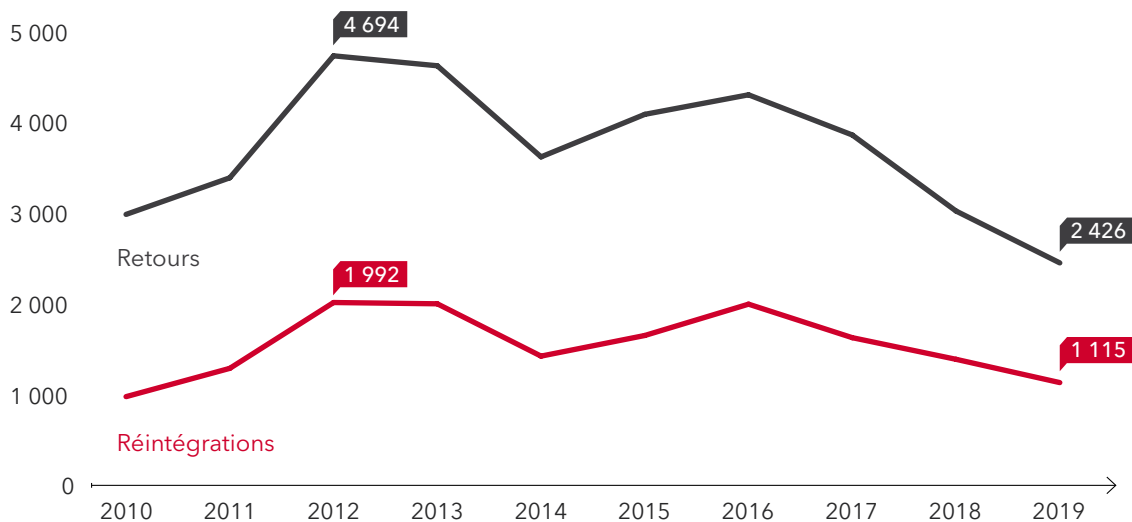
Parmi les personnes retournées en 2019, 1.115 ont bénéficié d'un soutien à la réintégration, soit près d'une personne sur deux. Le programme de réintégration permet de répondre aux problèmes que rencontrent les migrants à leur retour : rénovation ou location d'une habitation, recherche d'un emploi, frais médicaux...

Ce sont l'OIM (Organisation internationale pour les Migrations) et Caritas International qui s'occupent de la préparation depuis la Belgique. Sur place, le suivi de la réintégration est assuré par leurs bureaux ou partenaires locaux.

Le programme belge de retour volontaire bénéficie d'un financement européen du fonds AMIF.

Plus d'infos sur www.retourvolontaire.be

Évolution des retours volontaires à partir de la Belgique (nombre de personnes)



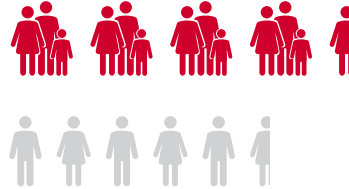
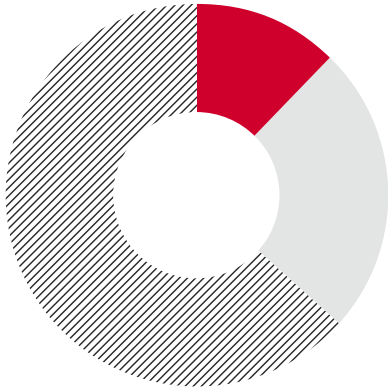
Remarque

Les chiffres reprennent également les retours volontaires vers les pays d'origine organisés par l'Office des étrangers (50 personnes en 2019). Mais ils ne tiennent pas compte des départs volontaires effectués dans le cadre de la convention Dublin (organisés par l'OE vers les pays de l'UE où les migrants ont déjà demandé l'asile).

Pays de destination en 2019

PERSONNES RETOURNÉES (AVEC OU SANS RÉINTÉGRATION)		PERSONNES RETOURNÉES AVEC UN SOUTIEN À LA RÉINTÉGRATION	
Brésil	458	Irak	94
Roumanie	348	Brésil	79
Ukraine	292	Arménie	78
Irak	101	Russie	58
Géorgie	101	Géorgie	53
Arménie	81	Ukraine	51
Albanie	76	Afghanistan	44
Mongolie	72	Palestine	40
Russie	69	Albanie	36
Slovaquie	52	Mongolie	32
Autres	776	Autres	550
Total	2 426	Total	1 115

Profil des personnes retournées volontairement en 2019



	PERSONNES
● Demandeurs de protection internationale	302
○ Demandeurs déboutés	592
⊘ Migrants sans papier	1 532
Total	2 426

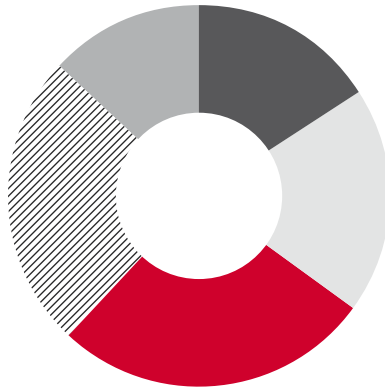
	%
● Personnes en famille	43
○ Hommes et femmes isolés	57

* Chaque figure représente environ 10%



	%
● Hommes	61
● Femmes	39

* Chaque figure représente environ 10%



	%
● 0-17 ans	16
● 18-25 ans	19
● 26-35 ans	27
⊘ 36-50 ans	25
● + 51 ans	13

Fedasil se charge de l'accueil des demandeurs de protection internationale (asile) et garantit la qualité et la conformité des différentes structures d'accueil. Fedasil coordonne également l'organisation des retours volontaires vers les pays d'origine.

Ce bilan reprend les événements et les statistiques pour l'année 2019 en matière d'accueil, de réinstallation et de retour volontaire.

Les informations et les actualités concernant notre organisation se trouvent sur notre site www.fedasil.be

Les informations pour les demandeurs de protection se trouvent (en 12 langues) sur notre site www.fedasilinfo.be